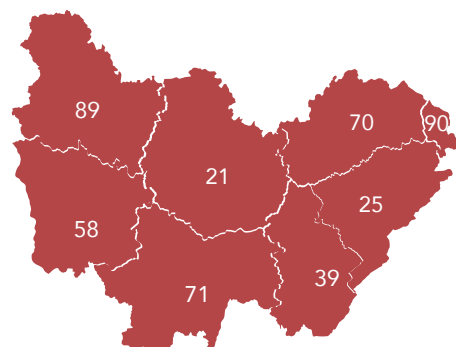




INFOS ARTISANS

Le magazine de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne Franche-Comté



L'ARTISANAT
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**171 600
ACTIFS**

**66 439
ENTREPRISES**

LE CONSEIL DE LA FORMATION

FINANCEUR DE MES PROJETS



Vous êtes artisan, conjoint collaborateur ou associé ?

Vous souhaitez suivre une formation qui favorisera le développement de votre entreprise ?

Le Conseil de la Formation peut prendre en charge le coût de vos formations !

QUELLES FORMATIONS ? Management, Développement Durable, Comptabilité, Marketing, Commercial, Bureautique, Gestion, ...

CONTACTEZ-NOUS

**Vous avez cotisé,
profitez-en !**



Sandrine GARNIER
03.80.28.81.15
sgarnier@artisanat-bfc.fr

Édito



Chers collègues,

Vous avez participé à l'élection de vos nouveaux élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Bourgogne-Franche-Comté.

Même si nous figurons parmi les régions ayant le meilleur taux de participation, ces élections démontrent le besoin de recréer un lien fort avec vous.

Notre secteur a la chance de bénéficier d'une structure comme la Chambre de Métiers, qui est un outil mutualisé pour les artisans et gouverné par des artisans.

Vos nouveaux élus sont à pied d'œuvre pour définir l'avenir de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat à travers le programme de mandature qui va structurer notre action jusqu'en 2026.

Les principaux axes auront trait à une présence renforcée de la Chambre auprès de vous et des territoires, à la refonte de notre offre de services qui doit accompagner la vie de vos entreprises, et à l'évolution de l'organisation de la Chambre pour qu'elle soit toujours plus une structure à votre service.

Les enjeux de l'artisanat et la conjoncture difficile que nous vivons depuis 2020 nous obligent.

Vous pourrez compter sur moi et vos élus Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour être à vos côtés.

Emmanuel Poyen,

Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté

Sommaire

3 Edito -Sommaire

4 Stratégie

6 Économie

15 Dossier CMAR BFC

20 Territoires

22 Apprentissage

25 Formations

28 Repères

30 Agenda

SIÈGE

2 rue Louis de la Verne
39100 DOLE

Tél. : 03 84 79 74 58 - Courriel : contact@artisanat-bfc.fr

21 SITE DE LA CÔTE-D'OR

65-69 rue Daubenton - BP 37451
21074 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 63 13 53
Courriel : accueil-s21@artisanat-bfc.fr

70 SITE DE LA HAUTE-SAÔNE

6 rue Victor Hugo
70200 LURE
Tél. : 03 39 21 22 23
Courriel : contact70@artisanat-bfc.fr

25 SITE DU DOUBS

101 rue de Vesoul
25000 BESANCON
Tél. : 03 39 21 22 23
Courriel : contact25@artisanat-bfc.fr

71 SITE DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

Centre d'Affaires du Pont Jean Richard
1 avenue de Verdun - BP 10052
71103 CHALON/SAÔNE CEDEX
Tél. : 03 85 41 14 41
Courriel : accueil-s71@artisanat-bfc.fr

39 SITE DU JURA

17 rue Jules Bury
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél. : 03 39 21 22 23
Courriel : contact39@artisanat-bfc.fr

89 SITE DE L'YONNE

56-58 rue du Moulin du Président -
89000 AUXERRE
Tél. : 03 86 42 05 89
Courriel : accueil-s89@artisanat-bfc.fr

58 SITE DE LA NIÈVRE

9 rue Romain Baron
CS 80040
58027 NEVERS CEDEX
Tél. : 03 86 71 80 60
Courriel : accueil-s58@artisanat-bfc.fr

90 SITE DU TERRITOIRE DE BELFORT

40 Grande Rue - 90400 TREVANENS
Tél. : 03 39 21 22 23
Courriel : contact90@artisanat-bfc.fr

Retrouvez votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur

www.artisanat-bfc.fr

Votre  disponible quand vous l'êtes !

 facebook.com/artisanat.bfc

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
2 RUE LOUIS DE LA VERNE - 39100 DOLE

Directeur de la publication : Emmanuel Poyen / Secrétaire général : Simon Philibert / Rédacteur en chef : Vincent Durand / Rédaction : Aurélie Boudenia, Maïssam Mekaoui, Elodie Pérez, Christelle Poulot, Julie Ternois-Mallard.

Dépôt légal : à parution / Numéro d'ISSN : en cours

Maquette : CMARBFC / Mise en page : CMARBFC / Impression : INORE GROUPE IMPRESSION -
4 Rue Thomas Edison, 58640 Varennes-Vauzelles / Mise sous film et routage : A.P.R. - 77320 Jouy sur Morin / Crédits photos : CMAR BFC - APCMA - STOCKLIB

 IMPRIM'VERT*



Sources chiffres : ACOSS - INSEE - RM - URSSAF CMAR BFC - CMA France

L'ARTISANAT

Secteur vital pour le développement de l'économie de proximité

L'Artisanat représente **12 milliards d'euros de chiffre d'affaire**. C'est un secteur d'opportunité : 45% des porteurs de projets sont dans une démarche de reconversion professionnelle. En permanence, **plus de 300 entreprises** sont à reprendre sur Transentreprise.

66 439
entreprises

18 625 femmes
dirigeantes d'entreprises

171 601
actifs

soit **14%** de la
population active

LES 4 SECTEURS

BÂTIMENT

24 644 entreprises, 60 671 actifs



Charpentier, carreleur, couvreur, électricien, étancheur, menuisier, maçon, peintre, ...

37%

des entreprises
artisanales

SERVICES & ACTIVITÉS NON RÉPARTIES

21 805 entreprises, 49 036 actifs



Coiffeur, réparateur automobile, taxis, fleuriste, tailleur, maréchal-ferrant, ...

33%

des entreprises
artisanales

PRODUCTION

12 309 entreprises, 34 473 actifs



Tonnelier, imprimeur, ébéniste, sellier, tapissier d'ameublement, horloger, ...

18,5%

des entreprises
artisanales

ALIMENTATION

7 681 entreprises, 27 421 actifs



Boulangier, boucher, charcutier, chocolatier-confiseur, pâtissier, poissonnier, traiteur, ...

11,5%

des entreprises
artisanales

En Bourgogne Franche-Comté, **1 entreprise sur 3** qui se crée est une entreprise artisanale.

En 2021, **9 008 créations** ont été enregistrées.

LA CMAR BFC

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté

La CMAR BFC est le premier formateur d'apprentis de la région avec **2 600 apprentis formés** dans son CFA. En France, 1 apprenti sur 2 est formé dans une entreprise artisanale.

La diversité des activités de l'artisanat permet à chaque jeune de construire son avenir à sa mesure : **80% des apprentis du CFA de la CMAR BFC trouvent un emploi dans les 7 mois suivants l'obtention du diplôme.**

► UN MAILLAGE

numérique et territorial sur la région

La plateforme artisanat-bfc.fr a enregistré plus de 18 500 comptes clients en 2021 et un total de :

100 000
VISITES

48

PARTENARIATS
AVEC LES EPCI

19

COMMISSIONS
TERRITORIALES

► DES COMPÉTENCES

au service des femmes et hommes acteurs de l'économie de proximité

2 090
JEUNES ENTREPRISES
ACCOMPAGNÉES

dans la sécurisation et
la réussite de leur projet

2 950
ENTREPRISES
SENSIBILISÉES

aux enjeux du
développement durable

5 600
JEUNES
INFORMÉS

sur les métiers
de l'artisanat

670
ÉLUS ET
COLLABORATEURS

au service de
l'économie de proximité

10 PROPOSITIONS DU RÉSEAU DES CMA AUX CANDIDATS AUX ÉLECTIONS

Suite aux élections présidentielles et législatives, des mesures concrètes en faveur d'une politique nationale de l'artisanat ont été mises à disposition des candidats par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Ces propositions ont été remises en main propre au Premier Ministre Jean Castex lors de sa visite de notre CFA site du Jura à Gevingey, le 11 mars 2022 (cf. P°14).

NOS PROPOSITIONS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES

► Proposition 1

Créer un Fonds national de modernisation de l'artisanat.

► Proposition 2

Permettre une croissance plus équilibrée entre les territoires urbains et ruraux et dans les outre-mer, ainsi qu'une égalité de traitement entre les différentes formes d'activité.

► Proposition 3

Permettre une meilleure prise en compte de la réalité de la micro entreprise en limitant ce régime dans le temps pour qu'il soit un tremplin vers la création d'une entreprise pérenne.

► Proposition 4

Supprimer une inégalité fiscale entre entreprise individuelles et sociétés, s'agissant des bénéfices réinvestis dans l'entreprise.

► Proposition 5

Alléger, voire supprimer les droits de succession et de donation dans le cadre de la transmission familiale d'entreprise et faciliter la reprise d'entreprise.

► Proposition 6

Appliquer une TVA responsable sur les services et produits qui respectent l'environnement, l'humain et le savoir-faire local, en complément de l'utilisation du levier fiscal comme la taxe carbone aux frontières de l'Union Européenne.

Pour répondre aux enjeux des entreprises artisanales, le réseau des CMA a identifié **10 priorités sur l'environnement et la fiscalité des entreprises artisanales ainsi que sur la formation initiale ou continue.**

Ces priorités ont été testées au travers d'une enquête CMA France / QUALITEST menée auprès de 2 670 chefs d'entreprise, du 14 au 18 février 2022.

NOS PROPOSITIONS SUR LA FORMATION

► Proposition 7

Maintenir les aides exceptionnelles (prime de 5 000 et 8 000 euros) mises en place par l'Etat pour soutenir les employeurs d'apprentis.

► Proposition 8

Ne plus lier la rémunération à l'âge des apprentis.

► Proposition 9

Mieux préparer les candidats à l'apprentissage.

► Proposition 10

Faciliter l'usage du compte personnel de formation pour les artisans

Retrouvez le Livre Blanc dans son intégralité, en ligne, en scannant le QR Code ou sur le lien :



LA COMMANDE PUBLIQUE

Qu'est-ce que c'est ? La Commande Publique est l'ensemble des contrats conclus à titre onéreux par un acheteur public pour répondre à ses besoins en matière de travaux, fournitures ou services, avec un ou plusieurs opérateurs économiques. **Pourquoi ?** Elle définit les modalités d'élaboration, de mise en concurrence et d'exécution de ces contrats publics, en respectant la liberté d'accès, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

LES ÉTAPES

Veille



Pour rester informés, mettez en place **une veille commerciale sur les marchés publics**. Ainsi, vous recevrez par mail les marchés publics qui répondent à vos critères de sélection (thématique, nature de l'acheteur public, zone géographique).

Plusieurs solutions : le Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP), le Journal Officiel de l'Union Européenne, le site de l'administration française (www.service-public.fr), ou celui des Appels d'Offres de l'Etat (www.marches-publics.gouv.fr), ...

Réponse



1. RETRAIT DU DOSSIER

Pour répondre, il vous faut retirer le Dossier de Consultation des Entreprises.

Le **Dossier de Consultation des Entreprises** contient le règlement de la consultation, l'acte d'engagement, le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), les pièces relatives aux prix et autres documents si nécessaires (plans, études préalables...).

2. PRÉPARATION DE L'OFFRE

Remplissez votre dossier de candidature et votre dossier d'offre pour constituer votre réponse au marché public.

Le **Dossier de Candidature** comprend des renseignements sur l'entreprise : situation juridique, capacités économiques, et financières, références professionnelles et capacité technique.

3. DÉPÔT DE L'OFFRE

► Pour les marchés < 40 000€ HT, il faut déposer le dossier selon les modalités déterminées par l'acheteur public (papier, mails, ...).

► Pour les marchés de 40 000€ HT et plus, il est à déposer en dématérialisé sur la plateforme identifiée par l'acheteur public.

Le **Dossier d'Offre** comprend, entre autres, un mémoire justificatif des dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter pour l'exécution des travaux.

La **signature électronique des documents** n'est pas obligatoire mais peut être imposée dans le cadre de la consultation. Le certificat correspond à l'achat d'une signature électronique conforme au règlement de eIDAS (electronic IDentification, Authentication and trust Services) mis en place pour la confiance numérique.

Décision



Les offres sont **analysées** selon les critères mentionnés dans le règlement de consultation, puis **classées**.

La **décision est ensuite prise et notifiée** aux entreprises non retenues puis aux retenues suite au délai de référé précontractuel.

« Liberté, égalité, transparence, chaque entreprise a sa chance ! »

Semaine de la

COMMANDE PUBLIQUE

Du 11 au 15/04 un programme de webinaires autour de la thématique a été dispensés

>> www.artisanat-bfc.fr/semainedelacommandepublique.fr <<



PORTES OUVERTES SUR L'ARTISANAT



GIROMAGNY

Où et quand ?

Le temps d'un week-end, les 22 et 23 mai, l'Espace de la Tuilerie à Giromagny accueille les « Portes Ouvertes sur l'Artisanat » avec une nocturne le samedi soir.

Qésaco ?

Les 4 secteurs de l'artisanat étaient représentés au travers des ateliers, animations, expositions-vente et démonstrations. Les artisans, en plus de faire découvrir leur univers, ont développé leur réseau. Les visiteurs ont pu découvrir les savoir-faire du territoire et échanger avec les artisans. Un espace Artisan d'Art et Répar'Acteurs était aussi mis en place. Cette année, une animation « Forum des Métiers » était proposée le samedi aux jeunes en recherche d'une orientation ou d'un apprentissage. L'ensemble a formé un véritable marché artisanal de qualité et de savoir-faire favorisant l'économie de proximité.

Qui sont les acteurs ?

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne Franche-Comté (CMAR BFC), est en partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté, la Ville de Giromagny, et la Communauté de Communes des Vosges du Sud.

Vous êtes intéressé pour une prochaine édition ?

Contactez-nous :
www.artisanat-bfc.fr



L'Assemblée Générale des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) s'est tenue le 19 février dans les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, à Lons-le-Saunier. Elle était présidée par Roger Vincent, Président de l'association des MOF. A ses côtés : Jean-Yves Ravier (Maire de Lons), Claude Borcard (Président d'ECLA), Danielle Brulebois (Députée du Jura), Marie-Christine Chauvin et Sylvie Vermeillet (Sénatrices du Jura). Le but était de prévoir l'organisation du Congrès National des MOF.

Le Congrès National des MOF : Juin 2022 à Lons-le-Saunier

Initialement prévu en juin 2020 mais décalé en raison de la pandémie, il se déroulera en Juin 2022, à Lons-le-Saunier. Il sera accompagné de la finale nationale des Meilleurs Apprentis de France (MAF), dans la grande salle de Juraparc, avec quelques 500 œuvres sélectionnées parmi celles issues de toute la France. Pour rappel, 67 Jurassiens ont remporté le titre de Meilleur Apprenti de France.

Le diplôme MOF :

Le diplôme d'Etat Un des Meilleurs Ouvriers de France est de niveau III (V au niveau Européen), il est délivré par le ou la ministre en charge de l'éducation, lors d'une cérémonie organisée par le COET-MOF (Comité d'Organisation des Expositions du Travail et du Concours MOF).

Les épreuves qualificatives :

Elles permettent de mesurer les prérequis du niveau d'excellence attendue pour conduire le projet autour de l'œuvre finale. L'œuvre finale permet au membre du jury de mesurer la maîtrise du savoir-faire. Pour participer, il faut être âgé de 23 ans minimum à la date de fin des inscriptions.

PLUS D'INFORMATIONS

www.meilleursouvriersdefrance.org

LA CITÉ
DU GOÛT
ET DES
SAVEURS



Qésaco ?

C'est un produit phare du réseau des CMA pour la promotion d'une certaine idée de l'alimentation, de la cuisine basée à la fois sur la reconnaissance, la valorisation et la transmission des savoir-faire, ainsi que la promotion des produits de qualité.

Nouveau : un site internet

www.citedugout.fr

Le nouveau site internet Cité du Goût et des Saveurs promeut l'artisanat alimentaire local, les savoir-faire, les métiers et produits de qualité. Il est destiné à tout public : particuliers, établissements scolaires, artisans, collectivités... Retrouvez des ateliers culinaires, des formations, des événements, des bons cadeaux, une veille professionnelle, etc.



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

Retour en images sur la 16^e édition des JEMA

1



4



2



5



3



6



NOS MAINS À L'UNISSON

Du 28 mars au 03 avril, de nombreux professionnels des métiers d'art ont présenté leurs oeuvres, leur travail et leur passion au grand public, à l'occasion de la 16^e édition des Journées Européennes des Métiers d'Art, autour du thème «Nos mains à l'unisson».

Près de 80 événements étaient organisés sur la région Bourgogne Franche-Comté. Retour en image sur quelques unes des expositions proposées :

- 1 Exposition au Palais des Ducs de Dijon
- 2 Exposition à Geneuille à la Salle de la Libération
- 3 Exposition à Sochaux, au Musée de l'Aventure Peugeot
- 4 Exposition à Lons-le-Saunier, au Carrefour de la Communication
- 5 Exposition à Nevers, quartier St Argle
- 6 Exposition à Auxerre, à l'Abbaye Saint Germain



STARS & MÉTIERS
GRANDS PRIX
DE L'ARTISANAT

STARS & MÉTIERS Grand Prix de l'Artisanat

Organisé depuis 2007 par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Banque Populaire, le prix Stars & Métiers est destiné à promouvoir l'excellence et l'innovation dans l'artisanat, et à récompenser la capacité de l'entreprise artisanale à s'adapter à un environnement en mutation permanente, à se projeter et à se développer de manière exemplaire.

4 GRANDS PRIX



GRAND PRIX
ENTREPRENEUR
STARS & MÉTIERS



GRAND PRIX
EXPORTATEUR
STARS & MÉTIERS



GRAND PRIX
INNOVATION
STARS & MÉTIERS



GRAND PRIX
RESPONSABLE
STARS & MÉTIERS

Dans chaque catégorie, les départements de Bourgogne Franche-Comté (ainsi que celui de l'Ain) sélectionnent un lauréat en fonction des nombreuses candidatures reçues. Cette année, ce sont 30 lauréats qui ont reçu leur Prix Stars & Métiers et leurs récompenses ! A cette occasion, des cérémonies de remise des Prix ont été organisées dans tous les départements en Mai. **FÉLICITATIONS À TOUS LES LAURÉATS !**



LE LAURÉAT RÉGIONAL

En avril, le Jury s'est réuni pour élire le lauréat régional, parmi les lauréats départementaux :

**AERO
RESTAURATION
SERVICE**

Entreprise artisanale de Côte-d'Or qui réalise des travaux de restauration et maintenance aéronautiques sur les avions à moteur à pistons.

PRIX DES MÉTIERS D'ART

Programme métiers d'art de la CMAR BFC
Partenaires officiels



Chaque année, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté (CMAR BFC) organise le Prix des Métiers d'Art à destination des professionnels des métiers d'art, qu'ils soient chefs d'entreprises ou salariés d'une entreprise immatriculée au Répertoire des Métiers. Ce prix est organisé avec le soutien financier des partenaires métiers d'art de la CMAR BFC : le Crédit Agricole, MAAF Assurances et le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté.

Des sélections départementales se sont déroulées en automne 2021 : les artisans ont été sélectionnés sur dossier-type ainsi que sur la réalisation en elle-même. Cette année la thématique était : les métiers de la création contemporaine.

Les lauréats Départementaux des Métiers d'Art ont ensuite concouru pour le Prix Régional. Cette année le jury s'est réuni le 7 mars et a désigné Alain Sauter (lauréat du Doubs) comme gagnant régional. Le Jury était présidé de David MARTIN (élu de la CMAR BFC) et composé de Manuela MORGADINHO (présidente de la Chambre de niveau départemental Doubs de la CMAR BFC), Florian ROSIER (lauréat prix des métiers d'art 2018) et de 2 représentants du Crédit Agricole, de la MAAF Assurances.



Alain SAUTER

PRIX RÉGIONAL / Lauréat du Doubs

Artisan fabricant de globes terrestres à Besançon
Œuvre présentée : « *Globe terrestre calibre 80cm* »



Antoine PILLOT

Lauréat de Côte-d'Or

Artisan, spécialisé en céramique et design à Longvic.
Œuvre présentée : « *LOOP* »



Olivier THOURET

Lauréat du Jura

Artisan ébéniste à Belmont.
Œuvre présentée : « *Table Mange Debout* »



Antoine SOMBRET

Lauréat de Haute-Saône

Artisans métallier à Gouhenans.
Œuvre présentée : « *La verrière de la tour* »



Thomas LEGER

Lauréat de Saône-et-Loire

Artisan designer fabricant à Autun.
Œuvre présentée : « *TYR* »



Vincent MARINESSE

Lauréat de l'Yonne

Artisan joaillier sertisseur à Auxerre.
Œuvre présentée : « *Il était une fois* »



Thierry SIMON

Lauréat du Territoire de Belfort

Artisan luthier à Joncherey. Œuvre présentée : « *Guitare Folk GFEA* »

LANCEMENT DU PARTENARIAT

CMAR BFC x Google Ateliers Numériques

Le lancement officiel du partenariat a eu lieu le jeudi 21/04 dans les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté, site de Dijon.

Emmanuel POYEN (Président de la CMAR BFC) et Benoît TABAKA (Secrétaire Général de Google) se sont exprimés devant une trentaine d'artisans présents aux côtés de Nadjoua BELHADEF (Adjointe au Maire de Dijon et Vice-Présidente de Dijon métropole), Patrick MOLINOZ (Vice-Président du Conseil Régional de BFC), les équipes de Google / Google Ateliers Numériques et les collaborateurs de la CMAR BFC.



Quel est le but de ce partenariat ?

Ce partenariat permet de mettre en place des ateliers numériques pour les artisans de toute la région Bourgogne Franche-Comté. Grâce à un van itinérant qui va sillonner la région, des coaches Google Ateliers Numériques viennent à la rencontre des artisans des territoires pour leur proposer des ateliers sur le référencement, la visibilité sur les réseaux sociaux, la création de contenu, etc.



Google Ateliers Numériques



La tournée des Ateliers Numériques

La tournée a commencé le mardi 3 mai à la CMA site d'Auxerre, puis le mercredi 4 mai à la CMA site de Maillot pour continuer le jeudi 5 mai à l'ADEB à Cosne-Cours-sur-Loire et le vendredi 6 mai à la CMA site d'Auxerre.



INFOS & DATES

www.artisanat-bfc.fr/google

NUMÉRIQUE & VOUS

→ Les Trophées du Numérique

Tous les ans, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté (CMAR BFC) organise les Trophées du Numérique de Bourgogne Franche-Comté. Ils permettent de valoriser des initiatives numériques mises en place au sein du territoire.

Le Jury Régional est constitué de membres de la CMAR, du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, de partenaires de la CMAR dans le domaine du numérique, de partenaires de la CMAR de manière générale (comme la MAAF ou la Banque Populaire par exemple), et d'artisans (souvent anciens lauréats des Trophées du Numérique).

Cette année, le Jury Régional s'est réuni en janvier pour désigner NOVITAQUA (21) comme Lauréat Régional. Cette laverie – pressing a mis en place un système de « consigne » avec environ 50 casiers, où les particuliers peuvent déposer leur linge via une trappe et un badge en 24/24h après avoir créé un compte sur le site internet de la structure et de télécharger l'application associée. MAISON DE L'OR (25) a reçu le Prix Coup de Cœur du Jury grâce à la mise en place d'un nouveau site marchand pendant le confinement, et d'une présence appuyée sur les réseaux sociaux.

Les autres entreprises de Bourgogne Franche-Comté ayant participé aux Trophées du Numérique : Faïencerie Colas à Clamecy (58), Poissenot TP à Grandecourt (70), Atelier Soie et sens à Trénel (39), La Fabrique Pluriel à Marcilly la Gueurce (71), Fil des Fées à Coulanges-sur-Yonne (89), Belfontaine de thanatopraxie à Danjoutin (90).



www.novitaqua.com

Lauréat Régional :
NOVITAQUA (21)
dirigée par Cédric Impelletieri



www.maisondelor.fr

Coup de Cœur du Jury :
MAISON DE L'OR (25)
dirigée par Marjolaine Reiter

→ La Semaine du Numéric



Du 27 juin au 1^{er} Juillet

Plusieurs webinaires sont organisés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région BFC autour de la thématique du numérique (site internet, réseaux sociaux, logiciels, etc.). Venez vous informer ou questionner les spécialistes qui vont animer les webinaires !

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS :
www.artisanat-bfc.fr/numeric



ET SI VOTRE VÉHICULE PROFESSIONNEL



VOUS CONDUISAIT VERS UN AVENIR PLUS PROPRE ?

Découvrez nos offres pour financer un véhicule plus respectueux de l'environnement.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



Offres de financement soumises à condition et réservées aux personnes agissant pour les besoins de leur activité professionnelle. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par la Caisse régionale, prêteur.
04/2022 - H39163-1 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10 000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Crédit photo : Getty Images. BETC

SALON EXEMPL'HAIR

C'est une nouvelle marque de la CMAR BFC qui regroupe les coiffeurs engagés écologiquement. Les coiffeurs déjà engagés deviennent les ambassadeurs de l'opération et une identité propre a été imaginée, c'est un outil pour créer une réelle communauté.

Un guide des bonnes pratiques à adopter a aussi été conçu. Celui-ci reprend les 5 volets bien spécifiques sur lesquels les coiffeurs engagés sont attentifs :

- 1 **L'eau** : pratiques pour effectuer des économies.
- 2 **Les produits** : vigilance sur la composition et le choix des produits.
- 3 **Les déchets** : tri, recyclage.
- 4 **La santé** : gestes & postures, qualité de l'air.
- 5 **L'énergie** : fournisseur énergie verte, consommation & économie.



PERFORMA ENVIRONNEMENT



L'accélération de la transition écologique est un enjeu collectif majeur et une opportunité pour les entreprises.

1. Votre conseiller CMA établit avec vous (lors d'un rendez-vous dans votre entreprise ou en visioconférence) un diagnostic individuel entièrement pris en charge par l'État de la maturité écologique de votre activité.
2. Vous abordez ensemble les thématiques liées à l'environnement de votre entreprise pour identifier vos besoins et définir un plan d'action adapté à vos projets pour intégrer la transition écologique dans votre quotidien.
3. Un compte-rendu complet du diagnostic avec une proposition d'un plan d'action et d'un accompagnement par la CMA, vous est adressé.

**Pour les entreprises inscrites au RM.*

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES JOURS BAM !

Les jours BAM aussi appelés « **La Bourse aux Matériaux** » est un événement régional organisé en deux sessions cette année :

- l'une a eu lieu les **8 et 9 avril** dans le Doubs et le Jura
- l'autre se déroulera les **17 et 18 juin** sur tous les départements de Bourgogne Franche-Comté.

A cette occasion, plusieurs entreprises ouvrent les portes de leurs ateliers pour la vente de leur matériaux à déstocker. Les articles proposés sont neufs ou d'occasion, le but étant de donner une seconde vie à ces matériaux. Plus d'informations sur les points de vente et les matériaux sur : www.artisanat-bfc.fr/bourse-aux-materiaux



LES ARTISANS RÉPAR'ACTEURS

L'an dernier, l'identité graphique des **Répar'Acteurs** a été renouvelée. Ainsi, la CMAR BFC a lancé une campagne de communication dans les rues de tous les départements de Bourgogne Franche-Comté pour promouvoir la marque. Pour ce faire, la CMAR BFC a demandé à des photographes de chaque département de prendre en photos des artisans Répar'Acteurs directement dans leurs ateliers. **Ce sont les visages locaux des affiches de la campagne régionale.**



Exemples d'affiches départementales réalisées avec les artisans locaux.

LE CONSEIL DE LA FORMATION

Maxime



FINANCEUR DE MES PROJETS



Carole



Nina



Pascal

**FAITES COMME EUX,
FAITES-NOUS CONFIANCE !**

Pour qui ?

**Vous êtes chefs d'entreprise
inscrits au Répertoire des
Métiers, Conjoint (collaborateurs
ou associés) et auxiliaires
familliaux non salariés**

Pourquoi ?

**Vous souhaitez suivre
des formations qui vont
favoriser le développement
de votre entreprise**

Pour quelles formations ?

**Formations en Management,
Développement Durable, Comptabilité,
Marketing, Commercial, Bureautique,
Gestion, ...**

Comment ?

**Le Conseil de la Formation
peut prendre en charge le
coût de vos formations !**

CONTACTEZ-NOUS

**Vous avez cotisé,
profitez-en !**



Sandrine GARNIER
03.80.28.81.15
sgarnier@artisanat-bfc.fr



JEAN CASTEX

en visite dans les locaux de notre
CFA SITE DU JURA

Le 11 mars dernier, le Premier Ministre Jean Castex s'est rendu dans notre CFA site du Jura à Gevingey.

Il a été accueilli par les équipes de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région BFC et de notre CFA site du Jura. Jean Castex a visité l'établissement, rencontré et échangé avec les apprentis présents sur place.

A la suite de cette visite, nous avons reçu une lettre du Premier Ministre, félicitant l'établissement et l'enthousiasme des jeunes apprentis !





EMMANUEL POYEN

Président de la CMAR BFC
Coiffeur à Imphy (58)

L'Assemblée Constitutive de novembre 2021 qui s'est tenue à Dole a désigné Emmanuel Poyen comme Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté (CMAR BFC), pour un 2^e mandat de 5 ans.

« La réussite de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ne pourra être que collective. Nous allons poursuivre la structuration de notre organisation dans le cadre de la réforme nationale de notre réseau. L'Artisanat est un moteur essentiel de l'économie de la région avec 40% des entreprises et 13% de la population active. Nous devons renforcer notre maillage territorial. 19 nouvelles commissions territoriales seront créées très prochainement. Elles seront un outil de proximité pour couvrir tous les bassins de vie de la région. »

- Emmanuel POYEN

■ Qu'est-ce que le Contrat d'Objectif et de Performance ?

Le réseau des CMA est lié à l'État dans un Contrat d'Objectif et de Performance sur des objectifs en matière de développement économique, de développement de l'apprentissage. La CMAR BFC en prend toute sa part et s'engage sur l'obtention de résultats.

■ La Région : le partenaire incontournable pour mener les actions ?

La loi NOTRe a clarifié le périmètre d'action des collectivités notamment sur le volet économique et de la formation. La Région est donc devenue de fait un partenaire principal de la CMAR BFC. Elle soutient le développement économique, la transition écologique, énergétique, digitale et est un soutien pour la création / reprise d'entreprise et la formation via l'apprentissage.

■ La CMAR BFC, présente sur le terrain ?

Notre fusion régionale nous permet d'assurer une qualité de service équivalente sur l'ensemble de la région. Dans nos instances, chaque département a le même poids. Nous avons créé des Commissions Territoriales et avons à ce jour plus de 40 EPCI partenaires en BFC pour des actions liées au développement économique de leur territoire.

De qui est composé

LE BUREAU DE LA CMAR BFC ?

Le Président de la CMAR BFC
Emmanuel POYEN

+ Les Présidents des Chambres de Niveau Départemental (CND) :

Manuela MORGADINHO - 1^{ère} VP et Présidente CND 25
Jean-Philippe BOYER - VP et Président CND 71
Jean-Michel CHARNU - VP et Président CND 39
Yves BARD - VP et Président CND 21
Jean-Pierre RICHARD - VP et Président CND 89
Sébastien THOMAS - VP et Président CND 58
Damien PAROTY - VP et Président CND 70
Nicolas MOREL - VP et Président CND 90

+ Des Trésoriers (Élus de la CMAR BFC) :

Jean-François LEMAITRE - Trésorier et Élu 89
Antonio CABETE - Trésorier adjoint et Élu 90
Elisabeth MAYOL - Trésorière adjointe et Éluée 21

+ Des Secrétaires (Élus de la CMAR BFC) :

Patricia FEVRE - Secrétaire et Éluée 71
Catherine GEFFROY - Secrétaire adjointe et Éluée 58
Bruno GRANDVOINET - Secrétaire adjoint et Élu 25
David MARTIN - Secrétaire adjoint et Élu 89
Pierre-Jérôme COLLARD - Secrétaire adjoint et Élu 90
David NOGUEIRA - Secrétaire adjoint et Élu 21
Etienne SAILLARD - Secrétaire adjoint et Élu 25
Pascal FRAGASSI - Secrétaire adjoint et Élu 71
Frédéric CAVAGNAC - Secrétaire adjoint et Élu 70
Yves BRELOT - Secrétaire adjoint et Élu 39
Eliane DROIT - Secrétaire adjointe et Éluée 70
Isabelle DANJEAN - Secrétaire adjointe et Éluée 39

Qu'est-ce qu'une

COMMISSION TERRITORIALE ?

Les **Commissions Territoriales (CT)** sont créées dans les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et correspondent à des bassins d'emploi infra-départementaux ou interdépartementaux.

Elles sont composées de membres élus de ces territoires et de membres associés de la CMAR BFC : les CT correspondant au chef-lieu du département comprennent 15 membres, les autres 8. Chaque CT élit son Président de CT et est gérée par un Directeur Territorial. En Bourgogne Franche-Comté, les CT se réunissent 3 fois par an.

Le but des CT est de :

- || Connaître précisément, en temps réel, les actualités du terrain afin de faire évoluer son offre de services.
- || Valoriser son action au plus près des territoires afin de créer une relation de proximité efficace
- || Trouver de nouveaux acteurs économiques et financiers avec qui travailler au quotidien

Liste des CT de Bourgogne Franche-Comté :

Dijon, Chatillon / Montbard, Beaune, Besançon, Pontarlier, Lons-le-saunier, Dole, Saint-claude, Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire, Vesoul, Autin / Le Creusot, Charolais, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Auxerre, Sens, Avallon, Aire Urbaine.

LÉGENDE :

-  Président CMAR BFC
-  Président CND
-  Élus CND

VOS ÉLUS DE

Département de Côte-d'Or



Yves Bard
Plombier - Chauffagiste



Elisabeth Mayol
Doreuse à la feuille



David Nogueira
Boulangier - Pâtissier



David Chedoz
Photographe



Denis Ferrand
Ébéniste - Tourneur sur bois



Ghyslaine Lanclume
Traiteur



Isabelle Minini
Fleuriste



Mélanie Rodot
Terrassement Assainissement



Jean-Yves Rousseau
Charpentier - Couvreur



Sylvain Sauvageot
Réparateur automobile



Elisabeth Schneider
Coiffeuse



Gilles Clavel
Fabrication de signalétique

Département du Doubs



Manuela Morgadinho
Peintre



Bruno Grandvoinet
Pâtissier - Chocolatier



Etienne Saillard
Fabrication - Métiers d'Art



Sylvie Bianchi
Esthéticienne



Jérôme Codol
Serrurier



Béatrice Dufour
Plâtrerie



Murielle Gregoire
Conserverie



Laurent Lartot
Chauffagiste



Éric Noël
Carrossier, réparations de véhicules automobiles



Carole Richard
Boulangère



Thierry Turina
Coiffeur



Rémi Vannier
Pose de systèmes de sécurité

Département de Haute-Saône



Damien Paroty
Boulangier - Pâtissier



Frédéric Cavagnac
Armurier



Eliane Droit
Coiffeuse



Cécile Lagenfeld
Fabrication préparation pour pain



David Larrere
Charpentier - Couvreur



Philippe Larrere
Charpentier - Couvreur



Emmanuel Marchal
Maçon



Didier Menigoz
Menuisier - Ébéniste



Émilie Parisot
Coiffeuse



Sandrine Millerand
Fabrication culinaire



Catherine Wittmann
Contrôle technique automobile



Pascal Wittmann
Contrôle technique automobile

Département du Jura



Jean-Michel Charnu
Taxi



Yves Brelot
Charcutier



Isabelle Danjean
Plombier



Nelly Aben
Esthéticienne



Mickaël Ardan
Installateur de pompe à chaleur



Raymond Cattenoz
Électricien



Bertrand Chazelle
Imprimerie



Didier Meunier
Boulangier



Carole Negri
Photographe



Marc Peguillet
Menuisier



Marine Porcherel
Fabrication vêtements Styliste modéliste



Jimmy Richard
Installateur alarme

LÉGENDE :

- Président CMAR BFC
- Président CND
- Élus CND



Département de la Nièvre



Sébastien Thomas
Plombier



Emmanuel Poyen
Coiffeur



Catherine Geffroy
Plomberie



Rachel Brodin
Poissonnière



Stéphane Charles
Décoration de meubles - Vente



Stéphane Condroyer
Taxi



Éric Dulat
Boucher - Charcutier



Éric Ferrand
Boulangier



Sébastien Leroy
Sellier - Maroquinier



Corinne Morizet
Bijoutier



Frédéric Perdon
Boulangier



Franck Salliege
Cuisiniste

Département de Saône-et-Loire



Jean-Philippe Boyer
Coiffeur



Pascal Fragassi
Menuisier



Patricia Fevre
Boulangère



Michel Chambréuil
Serrurerie - Chaudronnerie



Frédéric Fontaine
Charpentier



Christine Lioi
Restauration de tableaux



Bernard Loiseau
Serrurier



Patricia Beauvallet
Esthéticienne



Pascal Moine
Boucher - Charcutier



Philippe Queneau
Traiteur



Brigitte Rolland
Pompes funèbres - Marbrerie



Pascale Pierre
Secrétaire

Département du Territoire de Belfort



Nicolas Morel
Couvreur - Charpentier



Antonio Cabete
Plâtrerie extérieure - Façadier



Pierre-Jérôme Collard
Lunetier



Maud Coulon
Reliure



Corinne Garre
Destructeur recycleur matériaux



Eliane Hablot
Fabrication ouvrages de laine
Maintenance machines



Stéphane Illana
Carreleur



Dominique Morel
Charpentier - Couvreur



Erdogan Kahraman
Ravalement peinture - Isolation



Francis Luczak
Restauration - Plats cuisinés
à emporter



Yvan Reboul
Pizzeria



Sonia Sebag
Imprimeur tous supports

Département de l'Yonne



Jean-Pierre Richard
Electricien



Jean-François Lemaitre
Charcutier - Traiteur



David Martin
Coiffeur



Didier Barjot
Restaurateur - Traiteur



Damien Bonvarlet
Luthier



Baptiste Clerin
Fabrication de cuir pour rasoirs



Estelle Dulion
Charpentier - Couvreur



Sylvie Grupe
Maçon



Éric Guyou
Maçon



Pierre-Emmanuel Lesavre
Chauffagiste - Plombier



Morgane Peuziat
Torréfactrice



Sylvie Pichon
Fabrication de yaourts

NOS MISSIONS

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT



Administrée par des artisans élus, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté (CMAR BFC) accompagne les entreprises artisanales tout au long de leur vie, depuis la création jusqu'à la transmission de l'entreprise.

La CMAR BFC agit pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie régionale et locale. En tant qu'établissement public, elle représente les intérêts généraux de l'artisanat auprès des pouvoirs publics et collabore avec l'ensemble des acteurs institutionnels et professionnels.



La compétitivité des entreprises

La CMAR BFC est le partenaire privilégié des entreprises artisanales dans toutes les phases de leur existence, de la création à la transmission. Elle propose un accompagnement sur-mesure et une offre globale pour permettre aux artisans d'optimiser leur savoir-faire et la compétitivité de leur entreprise : recrutement, stratégie, transition numérique, transition écologique, financement, développement commercial, etc).

En 2021, ce sont 18 370 accompagnements d'entreprise qui ont été réalisés.



Le moteur de l'économie de proximité

La CMAR BFC contribue à l'attractivité du territoire, impulsée par des savoir-faire locaux. **L'artisanat représente plus de 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires.**

La CMAR BFC porte les réalités du terrain auprès des décideurs publics et intervient en appui des politiques publiques de l'État et des collectivités territoriales pour définir et mettre en œuvre les projets d'implantation, de préservation, de développement et de valorisation des entreprises artisanales et de l'artisanat.



L'excellence de l'apprentissage

La CMAR BFC est l'un des principaux acteurs de l'apprentissage de la région et propose une offre de service dédiée aux entreprises et aux jeunes. **Avec son CFA réparti sur 3 sites, la CMAR BFC est le premier formateur d'apprentis de la région avec 2 600 apprentis formés.**

Elle accompagne les entreprises artisanales dans toutes les phases de leur recrutement : mise en relation des jeunes avec les entreprises, préparation et formalités liées au contrat d'apprentissage, formations des maîtres d'apprentissage.



La formation des artisans

La CMAR BFC garantit **une offre de formation certifiée Qualiopi**, adaptée aux métiers et à leurs évolutions.

Elle propose des formations diversifiées qui s'adaptent aux besoins des entreprises de proximité.

- **Formations continues de courte durée** pour le dirigeant de l'entreprise et ses collaborateurs,
- **Formations qualifiantes** pour maîtriser les rouages de la direction d'entreprise et obtenir un diplôme officiel.

Toutes nos coordonnées
et notre offre de services



www.artisanat-bfc.fr

Votre  disponible quand vous l'êtes !



INSCRIVEZ-VOUS !



CALENDRIER DES WEBINAIRES 2022

DES RÉUNIONS EN LIGNE POUR MIEUX COMPRENDRE

Besoins d'informations, de précisions, d'en savoir plus ? Obtenez toutes les réponses à vos questions, depuis chez vous, en suivant nos webinaires animés par des spécialistes. Grâce à ce calendrier, choisissez la date qui vous convient le mieux, et rendez-vous sur www.artisanat-bfc.fr/article/webinaires pour vous inscrire à l'une des réunions proposées :

Informe toi sur l'apprentissage

Vous vous posez des questions sur l'apprentissage ?

Qu'est-ce que l'apprentissage ? Pour qui ? Quelles démarches je dois faire maintenant ? A quoi je m'engage ?

Prochaines sessions :
(inscriptions en ligne, via le lien ci-dessous)

- Mercredi 6 juillet à 14h00
- Lundi 22 août à 11h00
- Mercredi 7 septembre à 14h00
- Mercredi 5 octobre à 14h00

Info-Créa : porteurs de projet alimentaire

Vous vous posez des questions sur votre projet dans l'alimentaire ?

Qualification, formation, réglementations, normes, hygiène des locaux...

Prochaines sessions :
(inscriptions en ligne, via le lien ci-dessous)

- Vendredi 24 juin à 14h30
- Vendredi 5 août à 14h30
- Vendredi 2 septembre à 14h30
- Vendredi 30 septembre à 14h30
- Vendredi 21 octobre à 14h30
- Vendredi 18 novembre à 14h30
- Vendredi 16 décembre à 14h30

Info-Créa : quand créer, comment se déclarer ?

1h30 pour recevoir une réponse à vos premières préoccupations :

Quand créer ? Quelles étapes valider avant ? Comment et où se déclarer ? Les erreurs à éviter ? Avec qui ?

Prochaines sessions :
(inscriptions en ligne, via le lien ci-dessous)

- Lundi 27 juin à 14h00
- Lundi 11 juillet à 14h00
- Lundi 22 août à 14h00
- Lundi 5 septembre à 14h00
- Lundi 19 septembre à 14h00
- Lundi 3 octobre à 14h00
- Lundi 17 octobre à 14h00
- Lundi 7 novembre à 14h00
- Lundi 21 novembre à 14h00
- Lundi 5 décembre à 14h00

Sessions en 2023

- Lundi 9 janvier à 14h00
- Lundi 23 janvier à 14h00

Restez connectés !

De nombreuses autres réunions en ligne vous sont proposées tout au long de l'année. Soyez informés des prochaines dates, et inscrivez-vous en vous rendant sur la page :

www.artisanat-bfc.fr/article/webinaires



21 Salon des Séniors de Côte-d'Or

Les 7 et 8 avril, au Parc des Expositions de Dijon, s'est tenue la 7^e édition du Salon des Séniors. La CMAR BFC s'est engagée pour le « bien vieillir », aux côtés du Conseil Départemental, en tenant un stand. En Côte-d'Or, plus de 131 000 personnes ont plus de 60 ans. Ainsi, au salon, la CMAR BFC a notamment fait la promotion de sa marque emblématique : la Silver Gastronomie. Elle regroupe les artisans des métiers de bouche qui s'engagent pour une alimentation gourmande, saine et facile à manger ; une alimentation et des services adaptés aux Séniors. C'est un mélange réussi entre le « bien manger » et le « bien vieillir » !



© Photo CD25



89 Une convention signée avec la Communauté de l'Auxerrois

La CMAR BFC a signé une nouvelle convention 2022-2024 avec la Communauté de l'Auxerrois. Celle-ci comprend notamment une enquête auprès des entreprises du territoire permettant de récolter leurs besoins et d'adapter l'offre de service de la CMAR BFC ; la réalisation d'accompagnements gratuits TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) ou d'accompagnements pour les entreprises en difficultés ou celles souhaitant se développer (stratégie, conseils, etc.). Tout un volet sur les métiers d'art est aussi présent, comprenant des éléments des JEMA, le label « artisans du territoire », des expositions et une boutique éphémère.

25 Le Salon des Recruteurs

La 1^{ère} édition du Salon des Recruteurs a été organisée le 22 mars à Micropolis par le Département du Doubs, en collaboration avec Grand Besançon Métropole, les partenaires de l'emploi, les acteurs du développement économique et les branches professionnelles. La CMAR BFC a tenu un stand avec pour objectif de mettre en relation les entreprises artisanales locales en lien avec les besoins du territoire : elle a notamment proposé plusieurs offres d'emploi, d'apprentissage ou de stage. Plus de 1 500 visiteurs sont venus découvrir ce « forum emploi multisectoriel » qui s'adressait aux publics allocataires du RSA, à l'ensemble des demandeurs d'emploi, et au grand public.

70 Proxygène : les mobilités de demain

A travers Proxygène, la CMAR BFC s'engage dans des solutions de mobilité pour favoriser l'emploi au service de l'économie locale. Le projet intervient en réponse à un appel d'offre lancé par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et l'État. Il fédère divers acteurs du territoire sur la Haute-Saône. Après plusieurs groupes de travail, des consultations de partenaires locaux et des diagnostics territoriaux, une expérimentation terrain sera mise en place avec des actions concrètes. www.proxygene.fr





90

Permanence à la Maison France Services Marianne de Valdoie

Depuis février, la CMAR BFC assure une permanence tous les 2^e et 4^e mercredis du mois à Valdoie. Un conseiller vous accueille de 9h à 12h, sans rendez-vous, que vous soyez chef d'entreprise / maître d'apprentissage en recherche de formations, ayant des besoins de recrutement, de conseils en développement, en difficulté, ou porteurs de projet de création / reprise d'entreprise, ou apprentis recherchant des informations, ou candidats à l'apprentissage, bienvenue !

(Maison France Services Marianne : 9 bis rue du 1^{er} Mai – Valdoie)

39 1^{er} Job Dating du Jura

Le 1^{er} mars, la première édition du Job Dating du Jura a été organisée au Juraparc de Lons-le-Saunier, par la Voix du Jura. En tant que partenaire, la CMAR BFC a tenu un stand pour proposer des offres d'emploi, d'apprentissage ou de stage d'entreprises artisanales. Divers acteurs économique du territoire étaient présents pour ce rendez-vous de l'emploi.



© Photo La Voix du Jura

58 Forum de l'Apprentissage

Le Forum de l'Apprentissage de Château-Chinon s'est tenu le 6 avril dans la salle Louise Michel. La CMAR BFC l'a organisé dans le cadre de l'Appel à Projet Initiative Territoriale Morvan auquel elle avait répondu en juin dernier. Au total, 12 organismes de formation étaient présents (des CFA, des lycées professionnels, les compagnons du devoirs, etc.) ainsi que L'École de la 2^e chance, Pole Emploi et la Mission Locale. En complément des JPO organisées dans le département, les collégiens et lycéens ont pu découvrir des offres d'apprentissage directement sur leur territoire et échanger avec les partenaires présents. Dans le même appel à projet, un Job Dating aura lieu en Juin.



71

Trophées « Les Talents »

Les Talents de Saône-et-Loire ont été mis à l'honneur au Colisée de Chalon le 22 mars. Cette soirée de remise de trophées, organisée par Le JSL et EbraEvents, avait pour ambition d'associer les acteurs locaux tout en mettant en lumière les femmes et les hommes du territoire. La CMAR BFC était partenaire de l'événement et a remis le prix « Femme de l'année » à Carole Bernard (coiffeuse à Chalon et Louhans), distinguée par ses méthodes et utilisation de produits naturels.



SEMAINE DE L'APPRENTISSAGE DANS L'ARTISANAT - 4^E ÉDITION

Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat a organisé la 4^e édition de la Semaine de l'Apprentissage dans l'artisanat, du 28 janvier au 4 février sur tout le territoire. Cette semaine a été l'occasion de faire naître des vocations, de casser les idées préconçues en la matière et de rendre plus visibles les actions quotidiennes menées en faveur des apprentis. La CMAR BFC et son CFA se sont mobilisés pour mettre en place divers événements !

Site de Haute-Saône à Vesoul

Mardi 1^{er} février

Dans le cadre de la préparation à leur examen, les apprentis en CAP Cuisine et Service en restauration ont réalisé une production à base de produits jugés impropres à la vente, récupérés auprès de plusieurs supermarchés de la ville.



Mercredi 2 février

Mise à l'honneur d'Emile Jeannenot, ancien apprenti de notre CFA site de Haute-Saône, qui recevait le 15 janvier dernier la médaille de bronze aux Worldskills 2022 dans la catégorie Boulangerie et Pâtisserie.



Site du Jura à Gevingey

Vendredi 4 février | Mise à l'honneur de :

- Mathis Chavant, apprenti du CFA site du Jura, qui était en lice pour les Worldskills 2022 dans la catégorie Boulangerie et Pâtisserie.
- Paul Watrin, ancien apprenti du CFA site du Jura, qui recevait le 19 janvier dernier le trophée « le Rabelais des jeunes talents » à l'Élysée dans la catégorie Charcutier-Traiteur.



Site de Saône-et-Loire Jean Lameloise à Mercurey

Lundi 14 février | Mise à l'honneur de :

- Martin Cottet, apprenti du CFA site de Saône-et-Loire, participant au concours régional Meilleur Apprenti de France dans la catégorie Charcuterie.
- Thomas Duverne, également apprenti du CFA site de Saône-et-Loire, participant au concours régional Meilleur Apprenti de France dans la catégorie Boucherie.
- Maud Laurencin, également apprentie au CFA de Saône-et-Loire, qui a remporté la Finale régionale « Centre-Est » dans la catégorie « Juniors » de la 48^e édition du Championnat de France du dessert.



Mardi 1^{er} et Vendredi 4 février (Vesoul) et Mercredi 2 février (Gevingey)

Dans le cadre de la Semaine des services de l'automobile et de la mobilité, le CFA a ouvert ses portes à des collégiens pour une immersion dans le secteur automobile, en binôme avec les apprentis du CFA.



15 APPRENTIS AMBASSADEURS

A l'occasion de la Semaine de l'apprentissage dans l'artisanat, la CMAR BFC a lancé son nouveau projet :

LES AMBASSADEURS DE L'APPRENTISSAGE

Les Ambassadeurs de l'apprentissage sont 15 apprentis répartis sur les trois sites de notre CFA, issus de différentes filières de formations et qui représentent l'ensemble de nos apprentis.

Sur les réseaux sociaux Instagram et TikTok, ils racontent leur quotidien en tant qu'apprentis du CFA de la CMAR, leurs métiers et formations en apprentissage. Ils partagent aussi les événements organisés dans leur établissement dans le but de faire découvrir l'orientation en apprentissage à d'autres jeunes.

AMBASSADEURS DE L'APPRENTISSAGE !
CFA de la Métiers Artisanat

➡ **15 apprentis** du CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne Franche-Comté, issus de différentes filières de formation : **Automobile, services, commerce et gestion, hôtellerie-restauration- alimentation**

➡ Ils **partagent leur expérience d'apprentis** sur les réseaux sociaux !

Abonne-toi vite ! #ApprentisBFC

Et découvre...

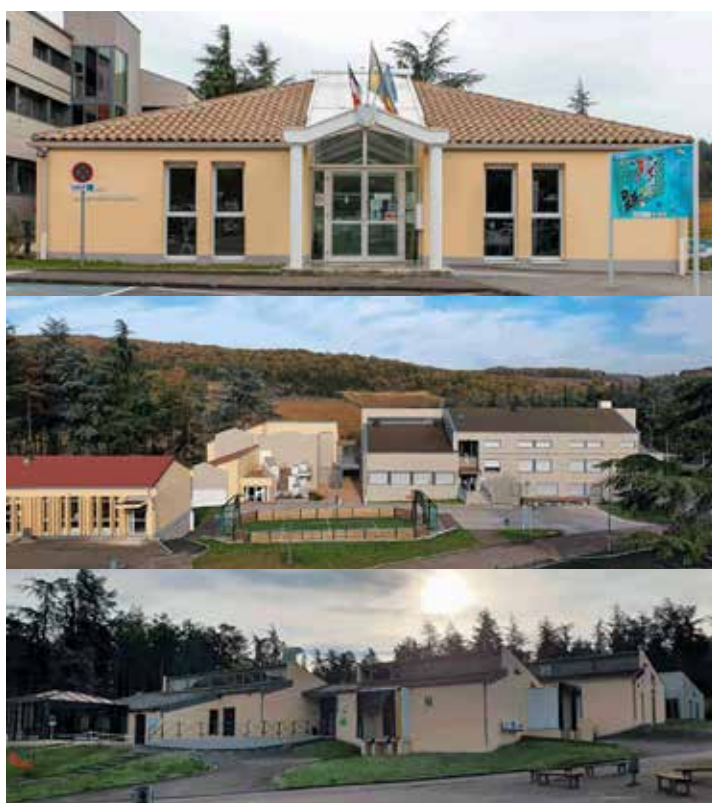
- le quotidien des apprentis
- les métiers et formations en apprentissage
- les événements organisés par le CFA

Septembre 2021

REPRISE DU CIFA JEAN LAMELOISE DE MERCUREY PAR LA CMAR BFC

Le Centre Interprofessionnel de Formation d'Apprentis (CIFA) Jean Lameloise de Mercurey (71) a intégré la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté (CMAR BFC) à partir du 1^{er} octobre 2021. Le CIFA accueille 1 200 apprentis. Les types de formations proposés sont : boucherie, boulangerie, charcuterie / traiteur, glacerie, chocolaterie, pâtisserie, cuisine, service, assurance, coiffure, vente, photographie.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de développement de l'apprentissage du réseau des CMA. Elle est le fruit d'un travail en collaboration inter-consulaire entre la CCI de Saône-et-Loire et la CMAR BFC. La CMAR BFC consolide ainsi sa position régionale de leader de l'apprentissage dans la filière des métiers et de l'artisanat.



BOOSTE TON AVENIR

avec les **MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE !**

du CFA

de la


 Métiers
Artisanat
Bretagne France Centre

 Tous les **MERCREDIS** après-midi d'**AVRIL À JUIN**

Découvre nos formations et visite les sites du CFA

Nos conseillers t'accompagnent dans ta recherche d'entreprise

Inscription obligatoire par téléphone ☎

PORTES OUVERTES AU CFA DE LA CMAR BFC

Le Samedi 12 mars (journée) et le mercredi 23 mars (après-midi), le CFA de la CMAR BFC a ouvert ses portes sur les trois sites : celui du Jura à Gevingey, de Haute-Saône à Vesoul et de Saône-et-Loire à Mercurey.

Deux possibilités de participation étaient proposées : en présentiel où les familles et jeunes ont pu échanger avec les formateurs et visiter les sites du CFA (1 258 visiteurs au total) ou en digital via des webinaires thématiques (111 inscrits au total).



À DÉCOUVRIR PROCHAINEMENT

Le nouveau site internet du CFA de la CMAR BFC,
1^{er} formateur d'apprentis de la région !

Retrouvez toute notre offre de formations, du CAP au BTS, accessible sur nos trois sites physiques : Site du Jura, de Haute-Saône et de Saône-et-Loire.



FORMATION DIPLÔMANTE

Titre Entrepreneur de Petite Entreprise

Niveau 5 (BAC +2) enregistré au RNCP



Apprendre à piloter un projet d'entreprise

Le TEPE vise à permettre aux porteurs de projet de projet – de création, de développement ou de reprise d'entreprise – de conduire leur projet et de savoir assurer une fonction structurante comme dirigeant ou personnel d'encadrement au sein d'une petite entreprise ou d'une entreprise artisanale.

Des méthodes de management de projet et de management de ressources nécessaire

Les connaissances essentielles que requiert la réalisation concrète du projet entrepreneurial



Les objectifs de la formation

Le TEPE permet d'acquérir les méthodes et les repères essentiels : son originalité est de conjuguer apports de connaissances et mise en application effective dans le cadre du projet au sein de l'entreprise.

A l'issue de la formation, vous serez en capacité de maîtriser les prises de décisions essentielles à la conduite d'un projet de développement d'activité.

Au cours du parcours de formation, vous allez acquérir :



Les publics concernés / les conditions d'accès

- Salariés ou demandeurs d'emploi
 - Titulaire d'un niveau 4 ou baccalauréat
- Pour des niveaux inférieurs au niveau 4, possibilité d'accès sur dossier de candidature

Temoignage de Nathalie CARO Entreprise « Le numérique Pas à Pas » (21)



Pourquoi cette formation vous a-t-elle attiré ?

J'ai tout d'abord suivi le stage de création d'entreprise « C ma Crea » à la Chambre de Métiers et j'ai compris que la CMA était un véritable « vivier » d'informations !

Après ma création d'entreprise en mars 2021, le parcours TEPE m'est apparu comme suite logique dans la continuité de mon activité. Les modules s'imbriquent les uns aux autres, chacun présente un réel intérêt et constitue un point d'étape pour avancer.

Conseillez-vous cette formation ?

Oui absolument. Ce parcours demande un investissement en terme de temps et une vraie implication, mais c'est une forte valeur ajoutée dans le cadre de notre développement. Les formateurs sont à l'écoute pour comprendre notre métier, nos préoccupations et y apporter des réponses.

J'avais de mon côté une appréhension par rapport aux chiffres ; le TEPE me permet de passer au-delà et de mieux les comprendre.

A quel public recommanderiez-vous cette formation ?

D'une part aux nouveaux chefs d'entreprises : le TEPE apporte de nouvelles clés de compréhension à l'environnement de l'entreprise.

Et d'autre part, aux entreprises en difficulté. Je considère ce parcours comme un levier de redirection pour faire le point et se réorienter.

Suivre cette formation constitue une introspection : à chaque étape on découvre ses points forts et ses points faibles.

FORMATION COURTE

Lâcher Prise

Réflexions créatives sur soi afin de faire émerger des solutions pour « lâcher prise » au quotidien.



Les publics concernés & les conditions d'accès

- Chef d'entreprise
- Conjoint collaborateur
- Créateur/repreneur d'entreprise
- Demandeur d'emploi
- Salariés

DES FORMATIONS QUI PEUVENT VOUS INTÉRESSER :

NOUVEAU

Comment gérer sa charge mentale ?

Prochaine session : à Besançon
Lundis 13, 20 et 27 juin 2022
de 9h à 12h et de 13h à 17h
Inscription avant le 13/06/2022

NOUVEAU

Gérer son stress : mode d'emploi

RDV sur www.artisanat-bfc.fr pour vous tenir informé des dates

Le programme de la formation

- Diriger son énergie vers ce qui est important.
- Se libérer des pollutions mentales.
- Apprendre à mieux communiquer avec les autres.
- Relativiser pour retrouver son équilibre.
- Valoriser son capital émotionnel en situation difficile.
- Aller à l'essentiel et cultiver une vision positive de soi.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement

La formation s'effectue en petit groupe de 6 à 9 stagiaires. Accompagnés d'un formateur spécialisé dans le domaine et sélectionné par la CMA, vous découvrirez et apprendrez à mettre en pratique des solutions pour lâcher prise au quotidien et dans votre vie professionnelle, grâce à une méthode interactive basée sur le vécu de chacun des participants.



Temoignage de Amandine DUCHESNE Entreprise « Évasion Beauté » (25)

Pourquoi cette formation vous a-t-elle attiré ?

J'ai vu là une opportunité ! Le « lâcher prise » m'a parlé et fait écho. Alors que je venais de reprendre l'entreprise dans laquelle j'étais précédemment salariée, je me suis dit : autant commencer avec les bonnes cartes et faire les choses bien dès le départ ! Comme elle s'organisait à raison de 2 jours / semaine, je me suis dit que je pouvais la suivre, cela n'allait pas prendre tout mon temps.

Que vous a apporté cette formation ?

Dans un premier temps, la compréhension de situations vécues dans le passé, personnelles comme professionnelles, car l'un ne va pas sans l'autre. La formation m'a permise de comprendre ce qui m'angoissait, de mieux me connaître afin de mieux appréhender les situations stressantes ou compliquées.

Nous avons fait des exercices intéressants avec une coache qui nous a bien encadré. Je sais désormais mieux relativiser, je me sens plus préparer au monde de l'entrepreneuriat notamment, et de manière générale, j'arrive mieux à lâcher prise !

Recommandez-vous cette formation ?

Complètement, à 10 000% ! J'en ai déjà beaucoup parlé autour de moi. Relativiser, déculpabiliser, gagner en confiance, pour moi c'est essentiel et je recommande cette formation pour les salariés comme les entrepreneurs.

PROCHAINE SESSION DE LA FORMATION « LÂCHER PRISE »

Besançon - Jeudis 13 et 19 octobre 2022

Chalon-sur-Saône - Mardis 14 et 21 juin 2022

Toute l'année, votre CMA vous aide à progresser !

Un service **SUR MESURE** pour la mise en place
de formations afin de répondre à vos besoins



ZOOM SUR QUELQUES THÉMATIQUES :



COMMERCIAL

Stratégie commerciale : **faire connaître et valoriser** **ses produits et prestations**

Etablissez votre diagnostic commercial et mettez en place un plan de communication adapté à votre stratégie et votre clientèle.

Prise de vue et mise en **valeur de ses produits**

Apprenez à retoucher et optimiser les images produites sur un logiciel libre.

Vendre mieux et plus ses **prestations et ses produits**

Apprenez à maîtriser les techniques de ventes pour gagner en rentabilité.

Se préparer à exposer à un **salon**

Préparez et optimisez votre participation à un salon.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Gestion du temps

Découvrez les outils et méthodes pour gérer son temps de manière optimale.

Gérer son stress : mode **d'emploi**

Apprenez les différentes techniques pour canaliser votre stress.

Comment gérer sa charge **mentale**

Développez votre posture face à la charge mentale.

Relooking

Obtenez les outils indispensables à la valorisation de l'image et reprenez confiance en vous.

BUREAUTIQUE

L'entretien de l'ordinateur

Entretenez votre ordinateur pour conserver la performance de votre matériel informatique.

EXCEL : les bases

Pilotez et suivez les chiffres de votre entreprise avec Excel.

EXCEL : perfectionnement

Approfondissez vos connaissances pour plus de facilité au quotidien.

CANVA

Créez des documents publicitaires percutants et professionnels grâce à ce logiciel.

SKETCH UP : un rendu en **3D**

Donnez forme à vos projets d'aménagement intérieur et extérieur avec ce logiciel de DAO.

AUTOCAD

Découvrez et confortez l'utilisation de ce logiciel de DAO afin de réaliser des pièces surfaciques et volumiques.

LANGUES

Anglais

(Re)voyez certains points grammaticaux, le temps des verbes... Apprenez à prendre ou donner des renseignements et/ou messages au téléphone, à poser une question et formuler une réponse, à saisir le sens d'un discours. Enrichissez votre vocabulaire.

WEB

Création de votre site **internet**

Devenez autonome en créant votre site internet avec WordPress.

Instagram pour les **entreprises**

Communiquez pour développer son activité.

Retrouvez notre
CATALOGUE DE FORMATIONS



www.artisanat-bfc.fr

Votre **CMA** disponible quand vous l'êtes !

PRÊT GARANTIE PAR L'ÉTAT

LE PGE « CLASSIQUE »

Qu'est-ce que c'est ?

En réponse à la crise économique traversée par la France durant l'épidémie de la Covid19, le Gouvernement a mis en place un dispositif exceptionnel pour soutenir le financement bancaire des entreprises : Le Prêt Garanti par l'Etat (PGE).

C'est donc un prêt qu'octroie à une entreprise ou un professionnel sa banque habituelle, en dépit de la forte incertitude économique actuelle, grâce à la garantie qu'apporte l'Etat sur une partie très significative du prêt.

Renégociation :

Face à des éventuelles difficultés à honorer ses échéances en 2022, un accord de place signé le 19 janvier 2022 permet, avec l'intervention de la Médiation du crédit, une restructuration des petits PGE (moins de 50 000€), complétant ainsi les outils d'aides disponibles dans le cadre du plan d'action pour l'accompagnement des entreprises en sortie de crise.

Pour les PGE de plus de 50 000€, les conseillers départementaux à la sortie de crise pourront proposer les solutions adaptées et, le cas échéant, orienter vers la Médiation du crédit en raison d'une situation qui le justifie spécialement.

Ces difficultés doivent être avérées mais temporaires et l'entreprise ne doit pas être en état de cessation de paiement. Elle doit disposer de capacités de rebond.

Plus d'informations : www.artisanat-bfc.fr

NOUVEAU !

LE PGE « RÉSILIENCE »

Le nouveau Prêt Garanti par l'État, intitulé « Résilience » est disponible jusqu'à fin juin, afin de soutenir les entreprises affectées économiquement par la guerre en Ukraine. Il permet de couvrir jusqu'à 15 % du chiffre d'affaires annuel moyen au cours des 3 dernières années, afin que les entreprises puissent faire face à leurs éventuelles difficultés de trésorerie.

Les entreprises devront certifier auprès de leur banque, sur une base déclarative, que leur trésorerie est pénalisée, de manière directe ou indirecte, par les conséquences économiques du conflit en Ukraine. La distribution du PGE Résilience ne prévoit pas de critère d'éligibilité fondée sur la forme juridique de l'entreprise, sa taille ou son secteur d'activité.

Plus d'informations : www.artisanat-bfc.fr

TAXE D'APPRENTISSAGE Jusqu'au 31/05

**ENSEMBLE,
favorisons l'accès des jeunes
aux métiers de l'artisanat !**

Comment cela fonctionne ?

• Votre soutien à la CMAR BFC à travers la Taxe d'Apprentissage



La CMAR BFC met en place des actions d'information et d'orientation auprès des jeunes pour développer leur appétence envers les métiers de l'artisanat

Les jeunes s'engagent dans l'artisanat en intégrant des formations par apprentissage à la CMAR BFC et dans vos entreprises artisanales

• De nouveaux collaborateurs sont disponibles pour intégrer vos entreprises artisanales et participer à votre développement

Bénéfices du soutien apporté

COMPTE PROFESSIONNEL DE FORMATION

CPF : ALERTE FRAUDES !

Vous avez reçu un appel téléphonique ou un SMS d'une personne vous informant que votre compte personnel de formation va bientôt expirer ?

Il s'agit d'une tentative d'escroquerie qui vise à détourner vos droits à la formation !

Votre compte personnel de formation n'a pas de date d'expiration, vous ne pouvez pas perdre vos droits.

Des campagnes de ce type d'escroquerie visant à accéder au CPF des victimes pour les inscrire sans leur consentement à une formation factice ou frauduleuse ont été identifiées ces derniers mois et sont toujours en cours, soyez vigilants.

Rappel du fonctionnement de votre CPF :

Chaque actif bénéficie d'un compte personnel de formation. Ce compte est alimenté chaque début d'année, pour année travaillée qui précède, du début de votre vie active et jusqu'à votre retraite :

- A hauteur de 500€ par année de travail pour un salarié à temps plein ou à mi-temps, dans la limite de 5 000€.
- A hauteur de 800€ pour un salarié peu qualifié (dont le niveau est inférieur au CAP, au BEP ou au titre professionnel/certification de niveau 3) dans la limite de 8 000€.

Grâce à l'application MonCompteFormation, vous pouvez consulter vos droits, chercher et choisir la formation qui correspond à votre projet, et vous y inscrire en réglant directement le montant de la formation via l'application.



Plus d'informations :
www.artisanat-bfc.fr



Ne communiquez jamais vos identifiants (numéro de sécurité sociale ou mot de passe), vous devez rester seul à pouvoir accéder à votre compte.

Nous vous rappelons que ni la Caisse des Dépôts, ni Pôle Emploi, ni le ministère du Travail n'effectuent la moindre démarche téléphonique au sujet du CPF.

VOUS PENSEZ AVOIR ÉTÉ VICTIME D'UNE ESCROQUERIE ?

- Changez immédiatement votre mot de passe
- Vérifiez vos informations sur votre compte conservez toutes les preuves possibles : nom de la formation supposément frauduleuse, le numéro de téléphone qui vous a contacté
- Contactez la plateforme Infos Escroquerie
- Déposez plainte

FACILITER LA FORMATION DES DIRIGEANTS

DOUBLEMENT DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA FORMATION DES DIRIGEANTS DES TPE

Dans le cadre du «Plan Indépendants» lancé par le Gouvernement, le crédit d'impôt pour la formation des dirigeants de très petites entreprises est doublé en 2022.

Cette mesure facilitera l'accès des dirigeants d'entreprises - de moins de dix salariés ou réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros sur l'année - à l'offre de formation professionnelle en augmentant la compensation de la perte de revenu subie lors de la période de formation.

Pour mieux comprendre :

Le montant du crédit d'impôt est égal au nombre d'heures passées en formation par le chef d'entreprise multiplié par le taux horaire du Smic. Si vous suivez 40 heures de formation en 2022, le montant du crédit d'impôt « formation dirigeant » dont vous pourrez bénéficier s'établira à 820 euros (40 heures x 20,5 deux fois le taux du Smic en vigueur en 2021), au lieu de 410 euros.



90 21 et 22 mai

GIROMAGNY

Animations, expositions, vente et démonstrations d'artisans. Retrouvez également un espace Artisan d'Art et Répar'Acteurs. En parallèle, « Forum des Métiers » est organisé le samedi.

Espace de la Tuilerie à Giromagny

Contact : Thibaut Kornprobst

03 63 78 22 67

tkornprobst@artisanat-bfc.fr

89 Juin et Juillet

BOUTIQUE DES MÉTIERS D'ART

5 d'artisans d'art exposent à la boutique éphémère. Ouverture du mardi au samedi, de 10h à 13h et de 14h à 19h (entrée libre). Démonstrations, ateliers, rencontres, c'est l'occasion de découvrir des savoir-faire de notre territoire !

À Auxerre

Contact : Thierry Humblot

03 86 42 05 89

thumblot@artisanat-bfc.fr

21 05 juin au 18 septembre

BRUNCH DES HALLES DE DIJON

Un marché artisanal gourmand d'une quinzaine d'artisans est organisé de 10h à 15h avec une ambiance musicale et festive.

À Dijon

Contact : Stéphanie Lebreuil

03 80 63 10 23

slebreuil@artisanat-bfc.fr

21 25 39 58 71 70 89 90

17 et 18 juin

LA BOURSE AUX MATÉRIAUX

Plusieurs entreprises ouvrent les portes de leurs ateliers pour la vente de leur matériaux à déstocker. Les articles proposés sont neufs ou d'occasion, le but étant de donner une seconde vie à ces matériaux.

www.artisanat-bfc.fr/bourse-aux-materiaux

21 25 39 58 71 70 89 90

27 juin au 1^{er} juillet

SEMAINE DU NUMÉRIC'

Plusieurs webinaires sont organisés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région BFC autour de la thématique du numérique (site internet, réseaux sociaux, logiciels, etc.).

En visioconférence

www.artisanat-bfc.fr/numeric

21 1^{er} au 4 septembre 2022

FOIRE DE MONTBARD

Artisans de Haute Côte-d'Or, venez exposer vos produits ou faire des démonstrations sur le « Pôle Artisans » mis à disposition par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région BFC.

Au Stade Saint-Roch - 4 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny à Montbard

Contact : Marie Berger

03 80 92 34 08

mberger@artisanat-bfc.fr

39 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2022

WEEK-END GOURMAND DU CHAT PERCHÉ

C'est le rendez-vous des gourmets. Artisans de bouche, producteurs locaux chefs étoilés et artistes feront découvrir leur passion et leur savoir-faire, à travers les produits du terroir.

A Dole

Contact : Bruno Prost

03 84 79 74 53

bprost@artisanat-bfc.fr

90 15 et 16 octobre

TALENTS D'ARTISAN

Un week-end qui met à l'honneur le savoir-faire artisanal made in Franche-Comté avec une quarantaine d'exposants et partenaires venus de toute la région.

Au centre de Congrès de Belfort

Contact : Frédérique Minadakis

03 84 57 30 42

fminadakis@artisanat-bfc.fr

25 Octobre

SALON L'ARTEFACT

Venez découvrir l'espace Répar'Acteur au Musée de l'Aventure Peugeot.

À Sochaux

Contact : David Ritaine

03 84 57 30 49

dritaine@artisanat-bfc.fr

21 1^{er} au 13 novembre

FOIRE INTERNATIONALE GASTRONOMIQUE DE DIJON

La CMAR BFC accueillera les professionnels des métiers de bouche sur un stand dédié dans le hall gastronomie de la foire.

À Dijon

Contact : Stéphanie Lebreuil

03 80 63 10 23

slebreuil@artisanat-bfc.fr

21 25 39 58 71 70 89 90

10 au 13 novembre

SALON « MADE IN FRANCE »

La CMAR BFC vous propose d'être présent sur un salon très renommé. L'organisation est gérée par ses services (logistique, aménagement du stand, communication à un coût moindre).

Porte de Versailles à Paris

Contacts : Fabrice Lemoine

03 80 63 01 22

flemoine@artisanat-bfc.fr

Stéphane Vennet

03 84 75 63 32

svennet@artisanat-bfc.fr

21 Lundi 28 novembre

TROPHÉES DE L'ARTISANAT

La CMAR BFC co-organise avec le Bien Public les Trophées de l'Artisanat pour mettre en valeur les métiers à travers des parcours exceptionnels.

Salle l'Ecrin de Talant

Contact : 03 80 63 13 53

accueil-s21@artisanat-bfc.fr

21 26 novembre et 2 décembre 2023

MARCHÉ DE NOËL DE DIJON

La CMAR BFC met à disposition des chalets aux artisans désirant commercialiser des produits en rapport avec les fêtes de Noël.

À Dijon

Contact : Stéphanie Lebreuil

03 80 63 10 23

slebreuil@artisanat-bfc.fr

Entre janvier et mars 2023

WORLD SKILLS

La Compétition Régionale des WorldSkills se déroulera à Lyon entre janvier et mars 2023. Une opportunité inédite de valoriser les métiers et les formations. Les sélections régionales de fin d'année sont déjà ouvertes ! La clôture des inscriptions est fixée au 30 septembre 2022.

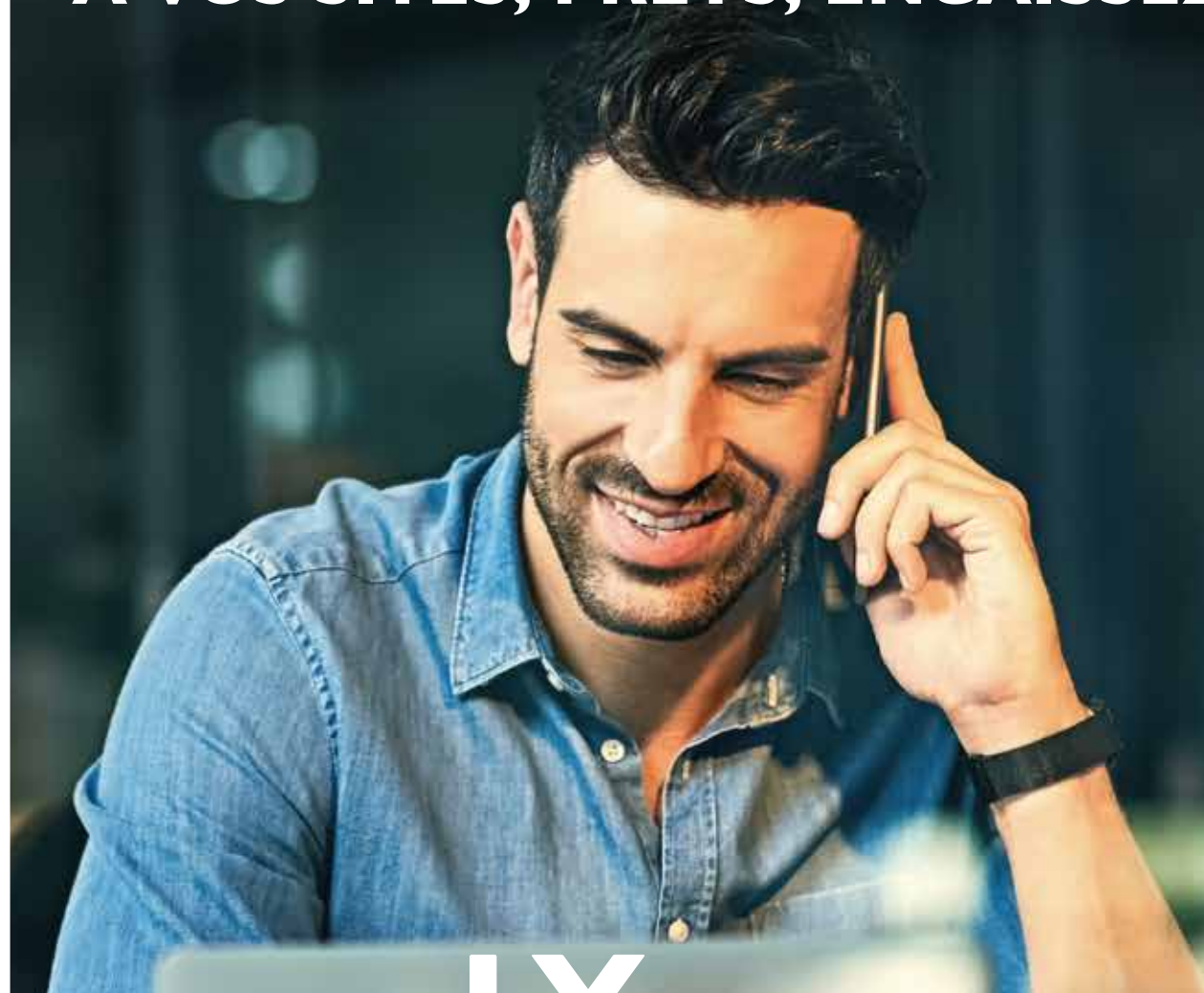
A VOS DOSSIERS !

Conditions d'inscription :

- Avoir moins de 23 ans l'année du concours pour participer aux Olympiades des métiers (tous jeunes nés après 01/01/2002).
- Habiter et/ou être formé et/ou être salarié dans la région d'inscription.
- Un candidat ne peut participer qu'à un seul concours de WorldSkills International.

www.worldskills-france.org

VOTRE SOLUTION DE PAIEMENT EN LIGNE À VOS SITES, PRÊTS, ENCAISSEZ !



**Avec PayPlug*, c'est
simple, rapide et sécurisé.**

**BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**





Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



au téléphone

3015

Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 17h.

